

Business One Responsabilité civile

Les avantages en un coup d'œil

Pérennité: la Vaudoise protège le patrimoine de l'entreprise de nos assurés contre les prétentions de tiers, en conformité avec les exigences légales et en adéquation avec les demandes de ses clients.

Soutien: les spécialistes de la Vaudoise défendent les assurés contre les prétentions injustifiées et procèdent à l'indemnisation en cas de responsabilité civile avérée.

Une couverture de base englobant les éléments suivants:

- Frais d'information
- Usage de véhicules de tiers
- Voyages d'affaires dans le monde entier, y compris aux USA et au Canada
- Protection juridique pénale et administrative
- Responsabilité civile du maître de l'ouvrage
- Locaux loués, aussi bien à long terme qu'à court terme
- Dommages aux installations et appareils de télécommunication loués ou en leasing
- Clés et badges confiés
- Dommages de chargement/déchargement
- Endommagement, destruction ou perte de dossiers de clients
- Perte d'effets d'autrui dans un vestiaire

Des couvertures complémentaires telles que:

- Couverture étendue Choses travaillées ou confiées
- Couverture étendue RC produits
- Couverture Cyber & Protection des données
- Assurance accidents des clients et visiteurs

Sans oublier nos autres avantages comme:

- **Garantie double:** les sommes d'assurance sont valables par événement. Par année d'assurance, la Vaudoise indemnise au maximum le double de la somme d'assurance prévue par événement.
- **Faute grave :** la Vaudoise renonce à la réduction des prestations en cas de faute grave.
- **Couverture prévisionnelle:** en cas de nouvelles activités exercées après la conclusion de l'assurance, la couverture est automatiquement accordée pendant une période de 12 mois.
- **Couverture subséquent:** en cas de cessation de l'activité assurée ou en cas de décès, la couverture s'étend aux dommages survenant dans les 60 mois après la fin de l'assurance.

Mutualité

Depuis plusieurs années, la Vaudoise partage son succès avec ses clients en redistribuant une partie de ses bénéfices.

Cette année, le montant offert à nos assurés s'élève à CHF 33 millions.

Ligne juridique

Nos clients bénéficient gratuitement de ce service de conseil au 0800 812 912, du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Assistance technologique

En optant pour la couverture étendue "Cyber & Protection des données", nos assurés bénéficient gratuitement de l'assistance technologique.

Celle-ci permet, indépendamment d'un cas de sinistre, de bénéficier d'un support technique afin de trouver des solutions liées à l'utilisation de hardware, software, smartphone, téléviseur, etc..., du lundi au vendredi de 8h à 20h.



Bénéfice redistribué

Depuis 2012 la Vaudoise a redistribué plus de 138 millions à ses clients



+100 agences

La Vaudoise est présente dans toutes les régions de la Suisse



Fondée en 1895

La Vaudoise est une des assurances les plus solides du marché



95% de satisfaction

Nos clients sont extrêmement satisfaits du règlement de leur sinistre